

[info-chalon.com](http://info-chalon.com)

## « Insecticide mon amour » ou la colère des raisins

M.B

5-7 minutes

---

L'association ACTE – Association Chalonnaise pour la Transition Energétique – projetait « Insecticide mon amour » mardi 14 juin au cinéma Axel à Chalon. Guillaume Bodin, réalisateur du documentaire, et Pascal Fourneau, malade membre de Phytovictimes, étaient présents. Retour sur cette soirée.

L'association ACTE a pour but d'encourager les initiatives écologiques locales : énergies renouvelables, sobriété énergétique, agriculture paysanne et biologique, circuits courts, recyclage, décroissance, etc. Elle organise régulièrement des soirées débat autour d'un thème afin d'informer et d'échanger. Ce mardi 14 juin, au cinéma Axel, c'est le sujet de la dangerosité des pesticides pour la santé humaine et pour l'environnement qui était abordé à travers la projection du film *Insecticide mon amour* réalisé par Guillaume Bodin.

Guillaume Bodin explique qu'il a découvert le vin chez un ami vigneron en Côte d'Or. Il a suivi des études à Davayé, près de Mâcon, pour devenir vigneron en biodynamie. Mais les traitements chimiques utilisés dans les vignes lui ont fait remettre ce choix en question. Et c'est finalement vers la réalisation de films documentaires qu'il s'est tourné. Dans un premier film, *La clef des terroirs*, sorti en 2011, il explique l'agriculture biodynamique à travers le monde du vin. Pour ce faire, il retrace la vie de vignerons qui ont choisi de travailler au plus proche de la nature. Puis en novembre 2015, il sort un deuxième film, *Insecticide mon amour*, souhaitant ainsi attirer l'attention sur l'utilisation des insecticides dans le traitement contre la cicadelle de la flavescence dorée.

La cicadelle est un insecte vecteur d'une maladie de la vigne : la flavescence dorée. Les premiers foyers de cette maladie ont été détectés en 2011 en Bourgogne. Pour tenter de lutter contre celle-

ci, les préfets de Saône-et-Loire et de Côte d'Or ont autorisé, dès 2013, des traitements chocs sur la majeure partie du vignoble des deux départements. Or, « normalement, on ne traite pas aux endroits où il n'y a pas de maladie ». De plus, ces traitements ont des conséquences néfastes diverses. Tout d'abord, ils conduisent à la destruction des cicadelles mais pas la maladie. Ensuite, ils détruisent d'autres insectes vivant au pied de la vigne. Ce qui aboutit à la destruction du sol, avec perte de porosité, de matières organiques, d'oxygène, de retenue d'eau, etc. Or, comme le confirme Lydia Bourguignon, microbiologiste des sols, dans le documentaire, « *la plante a besoin d'oxygène et d'eau pour pousser* ». Enfin, comme l'explique Jean-Marc Bonmatin, chercheurs au CNRS d'Orléans, ces insecticides sont 5 000 à 10 000 fois plus toxiques que le DDT, produit chimique synthétisé en 1874 et inventé pour tuer les Hommes, qui a finalement été utilisé pour détruire des insectes dès la fin des années 1930 et dont on connaît depuis longtemps les conséquences néfastes pour l'environnement et pour les humains.

Emmanuel Giboulot, viticulteur en Côte d'Or, explique pourquoi il a refusé de traiter ses vignes. La flavescence dorée est un réel danger pour la vigne, « *mais si l'on fait une bonne prospection, ce n'est pas un danger dont on peut avoir peur* ». « *Si l'on fait une comparaison avec le phylloxera, la flavescence dorée est gérable* ».

Ainsi, si l'utilisation de pesticides a des conséquences désastreuses sur la faune et la flore, on est également conscient depuis le milieu du siècle dernier au moins qu'elle est également néfaste pour les humains. Or dans les traitements effectués jusqu'alors, l'impact sur les travailleurs, sur les riverains, sur les consommateurs n'est pas pris en compte. Les "phyto-victimes" sont nombreuses et pourtant elles se battent toujours pour faire reconnaître le fait que la dégradation de leur état de santé est liée au contact qu'elles ont eu avec les insecticides.

C'est le cas de Pascal Fourneau, venu donner son témoignage lors de cette soirée-débat. Tombé malade il y a huit ans, il a senti la maladie s'installer progressivement dans son corps. D'abord ressentie dans les pieds, celle-ci s'est installée dans d'autres membres petit à petit jusqu'à atteindre les yeux. Un scanner du cerveau qu'il a dû réaliser à Paris a montré que celui-ci n'est pas

correctement oxygéné. Sa maladie n'étant pas connue et détectée en France, elle n'est donc pas reconnue par la MSA (Mutualité Sociale Agricole). En conséquence, les déplacements, soins, prises de sang, scanners, médicaments dont il a besoin ne lui sont pas remboursés. Guillaume Bodin a tenu à préciser lors du témoignage de Pascal Fourneau que les médicaments dont ce dernier a besoin sont faits par les mêmes laboratoires qui fabriquent les insecticides qui l'ont rendu malade. Un comble donc !

Aussi, l'association Phyto-victimes, dont Pascal Fourneau est membre, tente notamment de faire reconnaître les pathologies liées aux intoxications chroniques et aiguës, et de faire progresser la prise en charge des malades.

Guillaume Bodin, en guise de conclusion, invite les spectateurs à consommer bio en précisant que « ça n'est pas que bon pour la santé, ça fait du bien à tout le reste ». Plus besoin de produits chimiques, une faune et une flore qui ne s'en portent que mieux, moins de maladies, moins de dépenses de sécurité sociale, etc. « C'est une consommation militante ».

**M.B.**

Pour plus d'informations :

[www.insecticidemonamour.com](http://www.insecticidemonamour.com)

<http://boutique.dahuproduction.com/fr/>

[www.phyto-victimes.fr](http://www.phyto-victimes.fr)